



POISSY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 JANVIER 2014

L'an deux mille quatorze, le trente janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 23 janvier 2014, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric BERNARD, Maire.

PRESENTS : Mme VINAY Mme DRACOULI Mme AUBIN M. HEDRICH M. LOBJEOIS
M. BOUZNADA Mme METZGER M. ALLAOUCHICHE Mme CHIGNAC M. DUQUESNE
Mme COULON Mme RODDIER M. MARY Mme MERLIER Mme SKAJENNIKOFF
Mme de VAUCOULEURS M. LETELLIER Mme WOELFLE M. MARIETTE M. MEHAY
M. CARVALHO M. RAYNAL M. BLOCH Mme CONTE M. BIHANNIC Mme DELAROUZEE
M. MONNIER Mme EL MASAOUDI M. DEBUS.

POUVOIRS : M. PASQUIER à M. HEDRICH M. RABEH à M. BERNARD M. MOREAU à
Mme AUBIN Mme BAS à Mme VINAY Mme PENSIVY à Mme METZGER Mme DOMONT à
M. MONNIER Mme DOMERGUE à Mme DELAROUZEE

ABSENTS : M. BERTRAND Mme BERKANI.

SECRETAIRE : Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

1 – COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES – ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE POISSY.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 6 abstentions et 10 non-participation au vote.

2 – APPROBATION DE LA CONVENTION DE MANDATEMENT DES DEPENSES ET RECOUVREMENT DES RECETTES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAR LES COMMUNES MEMBRES AVANT LE VOTE DU PREMIER BUDGET DE L’EXERCICE 2014.

Délibération adoptée à l’unanimité des présents.

3 – APPROBATION DE LA CONVENTION GENERALE DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SES COMMUNES MEMBRES : COMMUNE DE POISSY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 18 abstentions.

4 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D’AGENTS DE LA VILLE DE POISSY A LA REGIE CHARGEE DE L’EXPLOITATION DU THEATRE.

Délibération adoptée à l’unanimité des présents.

5 – SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LE CONSEIL GENERAL DES YVELINES ET LA VILLE DE POISSY CONCERNANT LA REPARTITION DES CHARGES DE GESTION DES EQUIPEMENTS DES CARREFOURS A FEUX, SITUES EN AGGLOMERATION ET SUR LES VOIES DEPARTEMENTALES.

Délibération adoptée à l’unanimité des présents.

6 – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR DES TABLEAUX NUMERIQUES INTERACTIFS.

Délibération adoptée à l’unanimité des présents.

7 – CREATION ET DENOMINATION DE LA NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE AVEC LE CENTRE DE LOISIRS ET LA RESTAURATION SCOLAIRE SITUEE DANS LE QUARTIER SAINT-EXUPERY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 10 voix contre et 7 abstentions.

8 – MISE SOUS PLI DE LA PROPAGANDE DES ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 MARS ET 30 MARS 2014.

Délibération adoptée à l’unanimité des présents.

9 – ADHESION DE LA COMMUNE DE RENNEMOULIN AU SYNDICAT D’ENERGIE DES YVELINES (SEY).

Délibération adoptée à l’unanimité des présents.

10 – DESIGNATION D’UN NOUVEAU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE L’OFFICE DE TOURISME.

Délibération adoptée à l’unanimité des présents.

Le présent compte rendu est affiché le 3 février 2014.

**Le Maire,
Frédéric BERNARD.**